NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301319 - Massif du Risoux

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR4301319

1.3 Appellation du site
Massif du Risoux

1.4 Date de compilation
30/11/1995

1.5 Date d'actualisation
03/07/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020776875

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,09667°

Latitude : 46,53806°

2.2 Superficie totale

1843 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
25	Doubs	2 %
39	Jura	98 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39047	BELLEFONTAINE
39059	BOIS-D'AMONT
25121	CHAPELLE-DES-BOIS
39470	ROUSSES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		74 *(4,02 %)*		P	A	C	B	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	0 *(0 %)*		P	C	C	A	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		4 *(0,22 %)*		P	C	C	A	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		0 *(0 %)*		P	B	C	B	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		0 *(0 %)*		P	C	C	B	B
9410 *Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)*		815 *(44,22 %)*		P	A	B	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site	
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C

				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1361	*Lynx lynx*	p	0	1	i	P	M	D			
P	1604	*Eryngium alpinum*	p	1	1	localities	P	M	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Alytes obstetricans*			i	P	X				X	
A		*Rana temporaria*			i	P		X	X		X	
I		*Maculinea alcon rebeli*			i	R						X
I		*Parnassius apollo*			i	P	X		X		X	
P		*Lycopodium annotinum*			i	P		X				X
P		*Nigritella nigra*			i	P						X
P		*Senecio integrifolius*			i	P						X
R		*Lacerta agilis*			i	P	X				X	
R		*Lacerta vivipara*			i	P	X		X			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	6 %
N17 : Forêts de résineux	60 %
N19 : Forêts mixtes	30 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité
: Les politiques de préservation et de gestion du massif actuellement conduites satisfont pleinement aux objectifs de NATURA 2000.

Tout d'abord, un arrêté de protection de biotope a été mis en place sur la partie centrale du Risoux, cette réglementation ayant pour principal objectif d'organiser la fréquentation touristique hivernale. Un comité local garantit sa bonne application de même qu'il propose les mesures susceptibles d'en améliorer son efficacité.

Parallèlement, un programme Life Nature a été conduit durant la période 1993-1997. Il visait à la protection des populations de tétraonidés, notamment grâce à :

- une meilleure connaissance de leurs populations et habitats ;
- l'identification des facteurs limitants pour ces deux espèces ;
- l'établissement des orientations de gestion sylvicole et leur mise en #uvre ;
- la formation et la sensibilisation de tous les acteurs.

De nombreuses expérimentations ont été mises en #uvre sur le Risoux. Du point de vue économique, il apparaît que les actions n'engagent généralement pas de surcoûts notables. En même temps, les professionnels s'accordent tous pour déclarer que la sylviculture favorable au tétras est également la plus intéressante du point de vue économique parce qu'adaptée au climat et à la nature des sols.

4.2 Qualité et importance

Le Massif du Risoux constitue une structure anticlinale qui domine l'accident de Morez situé au sud-ouest. Cet anticlinal se poursuit au delà de la frontière suisse jusqu'à l'accident de Vallorbe-Pontarlier. Son altitude varie entre 1250 et 1300 m et ses limites topographiques sont marquées par des escarpements importants. L'intense érosion glaciaire a façonné le relief du replat sommital en d'immenses dépressions et combes étroites au fond desquelles les masses d'air froid plus denses restent prisonnières. Sur les sommets, l'eau et le gel ont sculpté les dalles calcaires compactes en lapiaz*.

Ce massif forestier présente par son étendue, son altitude et la diversité des milieux naturels une valeur biologique considérable. Les formations végétales représentées appartiennent aux étages montagnard supérieur* et subalpin*.

* La hêtraie-sapinière représente le stade climacique* de l'étage montagnard* supérieur et occupe les secteurs d'altitude inférieure à 1200 - 1300 mètres, sur les pentes moyennes et faibles. Le peuplement est dominé par le hêtre et l'épicéa, le sapin étant inégalement réparti (absent dans la partie sud). La nature des sols et la régénération naturelle du hêtre, très dynamique sur certains secteurs (petites propriétés privées des bordures, certaines parcelles de forêt communale) peut induite l'existence de hêtraies denses et monospécifiques. Quelques anciens prés-bois sont colonisés par des peuplements presque purs d'épicéas. A ces exceptions près, les hêtraies sapinières sont traitées en futaie jardinée si bien que le sous-bois,

toujours frais, est particulièrement riche en espèces avec une strate herbacée dominée par la fétuque des bois. Quelle que soit l'altitude, les forêts de pente se succèdent et se remplacent selon les mêmes lois : variation de la taille, de la mobilité des cailloux, pourcentage d'espaces vides entre les blocs. Ainsi, en situation plus froide et sur éboulis plus ou moins grossiers, la hêtraie-sapinière évolue vers une hêtraie à adénostyle ou une érablaie à spirée, lorsque l'éboulis est enrichi en terre fine.

* A partir de 1200 m d'altitude, sur sol acidifié en surface par les précipitations abondantes, la hêtraie-érablaie (ou hêtraie à hautes herbes) qui représente le climax* de l'étage subalpin* se rencontre sous forme d'îlots ponctuels. L'érable sycomore, vigoureux, a souvent été éliminé par les traitements sylvicoles qui tendent à favoriser les essences résineuses. Si le couvert arboré demeure clairsemé, la strate arbustive est assez bien développée avec le sorbier des oiseleurs, les chèvrefeuilles noir et des Alpes ou le rosier des Alpes. L'exubérance des espèces herbacées confère au groupement une physionomie tout à fait originale avec la présence d'espèces de grande taille comme le prénanthe pourpre, le persil sauvage, la renoncule à feuilles d'aconit...
* Sur les lapiaz de la zone centrale fortement érodée, s'installe la pessière à doradille où l'épicéa assure à lui seul la couverture arborée. Quelques arbustes comme le rosier des alpes, le chèvrefeuille noir dominent un peuplement clairsemé. Cette pessière s'installe sur des sols peu épais, très humifères et acides en surface, favorables à une petite orchidée, la listère cordée. Cette pessière sur lapiaz est traitée en futaie jardinée et les conditions de sol et de climat conditionnent une forêt claire à fort recouvrement de myrtilles et d'airelles.
* Les éboulis qui dominent Bellefontaine sont colonisés par une érablière à sorbier.
* Dans les nombreuses dépressions apparais-sent fréquemment des mégaphorbiaies d'altitude (formation de hautes herbes des sols eutrophes*) à laitue des Alpes.
* En plusieurs endroits apparaissent des tourbières intra-forestières, riches en sphaignes et installées sur des pentes, phénomène exceptionnel dans le Jura. Leur situation est liée à une alimentation par des eaux acides (eaux de pluie et eaux de ruissellement acidifiées par les sols).

La Chaux Sèche, la Roche du Creux, de même que les différents "plans" permettent le développement de pelouses sommitales mésophiles* qui contribuent à la diversification d'un site à flore subalpine* typique et remarquable : nigritelle noire, campanule en thyrse (toutes deux protégées en région Franche-Comté)... La végétation des corniches et des falaises est caractéristique : l'orientation sud, comme à la Roche du Creux favorise une flore de sols secs et ensoleillés (flore xérophile*). On ne saurait clore cette présentation des milieux rocheux sans parler des éboulis situés en pied de falaise. Ils constituent un des plus beaux exemples présents en Franche-Comté à l'étage montagnard*. Aux quelques plantes herbacées hautement spécialisées des éboulis mobiles, font suite, dans les parties plus stables, érables et sorbiers.

Cette variété de milieux s'accompagne d'une faune caractéristique des forêts d'altitude. Ainsi, la forêt du Risoux est connue comme un bastion historique de la chevêchette d'Europe en France, mais cette réputation ne doit pas occulter, d'une part, la présence d'effectifs non négligeables dans les massifs périphériques et d'autre part, le reste du peuplement de ce massif : gélinotte des bois, grand tétras, venturon montagnard, tarin des aulnes.

La population de gélinotte des bois est très fluctuante sans qu'il soit possible de mettre en évidence un déclin : l'effectif se situe dans un épisode bas aux environs de 80 individus. Le grand tétras présente une population limitée à moins de 40 individus dont seulement 9 coqs chanteurs pour les années 2000/2001. La conservation de la population du Risol-Mont-d'Or-Risoux est considérée comme prioritaire par les spécialistes.

Les chouettes d'altitude trouvent dans la forêt du Risoux un habitat de prédilection puisque les densités constatées sont assez fortes. Les pentes peuplées de hêtres sont très favorables au pic noir offrant des cavités à la chouette de Tegmalm alors que la partie centrale est très favorable à la chevêchette d'europe (la présence de Pic épeiche dans la zone centrale conditionne l'existence de cavités favorables à l'espèce). Enfin, les zones de régénération sont préférées alors que les zones réellement ouvertes sont évitées.

Les falaises bordant le massif abritent entre 1 et 3 couple de faucon pélerin. Ces oiseaux exploitent, tout comme les autres rapaces (milans et bondrée) le massif forestier et les vallées avoisinantes.

La présence régulière, en petits effectifs, du tarin des aulnes peut être envisagé sur le massif. Le venturon montagnard est abondant aux abords de la Chaux Sèche : la pessière claire, mésophile à sèche avec de nombreuses lisières représenterait son habitat de prédilection. Ce site constitue donc probablement une zone importante pour la nidification de cette espèce.

La Chaux-Sèche enfin constitue une originalité importante de ce massif, laissant la possibilité à certaines espèces de milieux ouverts ou semi-ouverts de nicher (venturon montagnard, alouette lulu et tarin des aulnes dans une moindre mesure).

Pour les reptiles, ce secteur présente une caractéristique biogéographique importante avec la jonction des domaines de la vipère aspic et de la vipère péliade. Chez les mammifères, le lynx est très bien représenté dans ce secteur et dans le monde des insectes, quelques papillons diurnes sont remarquables. A ce titre, le massif abrite la plus belle population franc-comtoise de piéride de la bryone, insecte d'altitude relativement rare et lié aux bordures des chemins où l'arabette constitue la plante hôte. Il convient également de signaler l'apollon et le protée, tous deux protégés et inféodés aux pelouses sèches.

Malgré les mesures règlementaires, ce site subit, durant la période hivernale et estivale, une pression touristique très importante. Plusieurs atteintes aux habitats ont été enregistrées ces dernières années et attestent d'un manque d'attention évident pour ce secteur unique en Franche-Comté. L'intégration au réseau Natura 2000 permettra, peut-être, de réunir tous les acteurs présents sur ce massif afin de renforcer sa protection en apportant des réponses à la demande touristique, en poursuivant une gestion forestière favorable au grand tétras, au venturon montagnard et à la chevêchette d'Europe, trois espèces très bien représentées dans le Risoux, et en garantissant l'intégrité des biotopes intra-forestiers (pelouses, corniches , éboulis, bords de routes...).

DELIMITATION PROPOSEE

La délimitation proposée pour une désignation dans le réseau Natura 2000 comprend deux secteurs emboîtés, l'arrêté de protection de biotope situé au centre étant ceinturé par une zone tampon périphérique.

L'essentiel des enjeux prioritaires figurant dans la Directive Habitats Faune Flore de même que l'essentiel de la population de tétras sont regroupés sur le secteur protégé par arrêté de biotope (pessières à doradille, hêtraies-érablaies, mégaphorbiaies et pelouses montagnardes, tourbières de pente) d'où un cadre de préservation efficace.

Par rapport à cette zone centrale, la zone périphérique constitue un espace forestier où la conduite d'une sylviculture plus favorable au tétras permettrait de restaurer sa population au niveau atteint au cours des années 1960. Des secteurs d'intervention privilégiés apparaissent et des opérations basées sur le volontariat avec des contrats de travaux ont débuté dans le cadre du programme Life. Leur développement, sans autre disposition réglementaire, doit être privilégié dans l'avenir. Cependant, subsistent des difficultés auxquelles il convient de trouver des réponses (morcellement de la propriété, manque de dessertes).

Enfin, quelques habitats naturels de très grand intérêt sont regroupés sur un espace assez restreint : la Chaux Sèche et les Plans (pelouse), la Roche-du-Creux (pelouse, falaise et éboulis). Leur préservation durable repose sur l'organisation de la fréquentation touristique et le maintien de pratiques pastorales.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
L	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
M	G02	Structures de sports et de loisirs		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
L	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	13 %
Domaine communal	87 %
Domaine de l'état	0 %

4.5 Documentation

Office national des forêts - Massif du Risoux - Caractérisation des habitats naturels - décembre 1999, 13 pages + 1 carte - Rapport intermédiaire au document d'objectifs.
Office national des forêts. 2003- Massif du Risoux - Document d'objectifs Natura 2000 - janvier 2003, 48 pages + 5 annexes.
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- Base de données LPO, 2013.
- Base de données CBNFC-ORI, 2012.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	2 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	95 %
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Site de Chapelle-des-Bois	*	2%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS DE PRESERVATIONS A ATTEINDRE SUR LE SITE

¨ préserver les milieux naturels non boisés inclus au sein du massif forestier (pelouses, clairières)

¨ maintenir ou rétablir une sylviculture favorisant les populations d'oiseaux nicheurs (notamment le grand tétras)

¨ organiser la fréquentation humaine et veiller à une bonne application des dispositions actuellement prévues

¨ apporter la plus grande attention aux traitements des talus de routes et de chemins (zone de refuge pour de nombreux insectes)

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office national des forêts, BP 424, 39006 LONS LE SAUNIER CEDEX, tel (+33) 3 84 24 42 89, fax (+33) 3 84 24 60 42. PNR du Haut-Jura, 39130 LAJOUX, tel (+33) 3 84 34 12 30, fax (+33) 3 84 41 24 01, Email parc.ht.jura@wanadoo.fr.

Adresse :

Courriel : parc.ht.jura@wanadoo.fr.

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Parc Naturel Régional du Haut-Jura Maison du Parc du Haut-Jura
29, Le Village F-39310 Lajoux
Tel : 03 84 34 12 39 / 03 84 34 12 52 / 03 84 34 12 53 / 03 84 34 12 28
Fax : 03 84 41 24 01
a-s.vincent@parc-haut-jura.fr,
j.barlet@parc-haut-jura.fr,
p.durlet@parc-haut-jura.fr,
f.bailly-maitre@parc-haut-jura.fr
Document d'objectifs réalisé